

Manifestations interdites, répression, violences d'État accrues : une escalade dangereuse

Samedi 23 mars, à Nice, la police charge une centaine de manifestants rassemblés pacifiquement place Garibaldi. Comme dans nombre d'autres villes le même jour, la manifestation était interdite. Une militante de 73 ans est sauvagement bousculée et se fracture le crâne.

Accueillant le lendemain le dirigeant du régime chinois dans un déploiement de faste inouï, Emmanuel Macron, lâche, toujours aussi content de lui : « *Quand on est fragile, qu'on peut se faire bousculer, on ne se rend pas dans des lieux qui sont définis comme interdits et on ne se met pas dans des situations comme celle-ci.* » Ajoutant ensuite : « *Nous devons partout faire respecter l'ordre public.* »

UN GOUVERNEMENT PANIQUÉ

Depuis le 16 mars, ce gouvernement, paniqué par la révolte qui s'exprime dans le pays et qui, malgré toutes les tentatives pour l'étouffer, ne reflue pas, y répond par une violence d'État de plus en plus aveugle et brutale, par l'escalade répressive et liberticide.

Mercredi 20 mars, Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, annonce la mobilisation de la mission militaire antiterroriste « Sentinelle » dans les manifestations du samedi pour permettre aux forces de l'ordre de se « *concentrer sur les mouvements, sur le maintien et le rétablissement de l'ordre.* »

Le recours à l'armée pour le maintien de l'ordre public : un fait sans précédent depuis la grève des mineurs de 1947. Pour casser la grève, le gouvernement de l'époque avait fait appel aux militaires et organisé une répression féroce.

Selon la version officielle répétée en boucle par les ministres de Macron, l'armée sera utilisée pour protéger les bâtiments publics. Le 22 mars, le gouverneur militaire de la place de Paris explique quant à lui qu'il n'exclut pas pour les militaires de tirer « *si leur vie est menacée ou celle des personnes qu'ils défendent.* »...

LA CRISE S'INTENSIFIE

Au même moment, la crise au sommet de l'État s'intensifie. Au lendemain des nouvelles mises en examen dont venait d'écopier Alexandre Benalla, le bureau du Sénat a décidé, jeudi 21 mars, de transmettre au parquet les cas d'Alexandre Benalla et de Vincent Crase, mais aussi ceux du secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, du directeur de cabinet Patrick Strzoda et du chef du groupe de sécurité de la présidence, le

général Lionel Lavergne. En bref, une déclaration de guerre à l'Élysée. *Le Figaro* indique : « *La saisine de la justice sur le cas de ces trois derniers donne évidemment une dimension politique à la décision, au regard de leur proximité avec le président et de leur importance dans le dispositif élyséen. La justice devra déterminer s'il y a eu, lors de leurs auditions devant la commission d'enquête du Sénat, des faux témoignages.* »

Le régime se délite. Le gouvernement, le chef de l'État à travers ses conseillers les plus proches, sont directement visés. C'est la panique au sommet de l'exécutif.

BERGER AU SECOURS DE MACRON

Pour l'aider, des mains se tendent. C'est le cas de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, « toujours prêt ». Dans *Le Parisien week-end* daté du 22 mars, il déclare, disant tout haut ce que d'autres dans les « sommets » pensent tout bas ou font sans oser le dire : « *Je veux la réussite de ce quinquennat. Je suis un syndicaliste. Si son gouvernement républicain échoue, vers quoi irons-nous ? Les populistes sont à nos portes (...). Je n'ai eu de cesse de dénoncer les dérives totalitaires dans le mouvement des Gilets jaunes. La CFDT s'est investie dans le grand débat, nous y avons porté nos idées.* »

Populisme, dérive totalitaire... Toujours le même refrain haineux. Mais la dérive totalitaire, c'est ce gouvernement qui a entrepris de liquider toutes les conquêtes sociales au compte du capital financier et qui va toujours plus loin dans la répression pour imposer cette politique dont l'immense majorité ne peut plus, et ne veut plus.

MALGRÉ L'ESCALADE DÉCIDIÉE PAR MACRON

Malgré l'escalade décidée par le gouvernement pour terroriser en brandissant la menace répressive et militaire, une nouvelle fois, dans tout le pays, des dizaines et dizaines de milliers ont défilé lors de l'acte XIX des Gilets jaunes.

Des syndicats, des unions départementales ont appelé à se joindre aux manifestations des Gilets jaunes, y compris dans plusieurs villes où elles étaient interdites, comme à Toulouse, Rouen, Amiens, Metz...

C'est dans ce contexte que dans l'enseignement, tout particulièrement dans le premier degré, dans les assemblées générales qui se tiennent, qui discutent de la grève, de sa reconduction, s'exprime avec acharnement la recherche des conditions de la grève pour faire plier Blanquer et Macron.

Chaque semaine, lisez *Informations ouvrières*